CAISSE
DE
CREDIT
MUNICIPAL
DE
DIJON

(Côte-d'Or)

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon

Séance du 14 juin 2023

Président : M. DESEILLE François

Membres présents: M BORDAT Pierre - M DAVID Bruno - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : M REBSAMEN François ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - M BERTHIER Christophe ayant donné pouvoir à M DAVID Bruno - Mme BONNERY Andrée ayant donné pouvoir à M. SAVONNET Bernard — Mme TENENBAUM Françoise ayant donné pouvoir à M. BORDAT Pierre — M MAGLICA Georges

Objet de la délibération

1. Comptes-rendus des séances du Conseil d'Orientation et de Surveillance

1. 1. Compte-rendu du COS du 8 mars 2023

1. Compte-rendu du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 14 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à l'unanimité le compte-rendu de sa séance du 14 décembre 2022.

2. Politique financière et comptable de l'établissement

2. 1. Clôture de l'exercice 2022 et approbation des comptes définitifs au 31 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé, à 8 voix pour et une abstention, les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

3. Politique normative de l'établissement

3. 1. Plan stratégique 2023-2026

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé, à l'unanimité, le plan stratégique 2023-2026.

3. 2. Rapport annuel sur le contrôle interne

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à l'unanimité, le rapport annuel interne relatif à l'exercice 2022.

3. 3. Rapport de contrôle interne des dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) et de gel des avoirs

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a validé, à l'unanimité, le rapport de contrôle interne des dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) et de gel des avoirs.

3. 4. Plan Préventif de Rétablissement : Présentation de la mise à jour

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a validé, à l'unanimité, le plan préventif de rétablissement présenté.

3. 5. Bilan annuel de l'Audit interne et bilan semestriel du contrôle permanent de 2ème

Cette information a été portée à la connaissance du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

3. 6. Politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé, à l'unanimité, la procédure présentée dans le cadre de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts.

4. Ressources Humaines

4. 1. Non renouvellement d'un commissaire-priseur

Après en avoir délibéré, le Conseil d'orientation et de surveillance a, à l'unanimité, émis un avis favorable sur le non renouvellement de Maître Guilhem SADDE comme appréciateur du Crédit Municipal de Dijon pour une nouvelle période de 3 ans à compter du 1^{er} mai 2023.

5 - Marchés publics

5. 1. Travaux – Aménagement de l'accueil – Point d'information

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a pris connaissance du point d'information portant sur l'aménagement de l'accueil présenté en séance.

6. Divers

6. 1. Opération commerciale « Ma Tante sur la route des Grands Crus » - Planning et point d'étape

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a pris connaissance du point d'information portant sur le planning et le point d'étape de l'opération commerciale « Ma Tante sur la route des Grands Crus ».

6. 2. Opération commerciale « Ma Tante sur la route des Grands Crus » - Fixation de tarifs spécifiques

Après en avoir délibéré, le Conseil d'orientation et de surveillance a, à l'unanimité, approuvé la création d'un tarif promotionnel unique tel que présenté dans le cadre de cette seule opération.

6. 3. Informatique – Point sur la migration en cours

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a pris connaissance du point d'information portant sur la migration informatique en cours.

6. 4. Date des prochaines séances du COS

Il est proposé aux administrateurs le calendrier suivant pour la prochaine séance :

■ 14 juin 2023 à 8H00

Cette information a été portée à la connaissance du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 8 mars 2023.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme, Le Vice-Président,

François DESEILLE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

2 0 JUIN 2023



